déi Lénk

MOTION

1

Depôt: David Wagner

Luxembourg, le 9 mars 2021 HA au sujet du marque de logements d'argence

La Chambre des Députés,

- vu la situation particulièrement tendue sur le marché immobilier avec des hausses des prix de l'immobilier et des loyers très inquiétants ;
- vu la situation sanitaire et le maintien d'un nombre élevé d'infections au Covid-19 parmi les personnes résidentes au Luxembourg;
- considérant les contraintes imposées par le dispositif de mesures sanitaires en vigueur à la population résidente et plus spécialement sur les personnes économiquement et socialement vulnérables;
- considérant que lesdites mesures continuent d'entraîner une diminution voire une suspension d'une partie des activités économiques au Luxembourg ;
- considérant que cette diminution peut engendrer des pertes de revenu pour une partie concernée de la population active, dont l'impact économique et social continuera à se manifester dans les mois prochains ;
- considérant que les ménages locataires vulnérables sont souvent particulièrement touchés d'un point de vue financier par le dispositif de mesures sanitaires en place et peuvent donc rencontrer des difficultés à respecter leur obligation de régler le loyer;
- vu que la suspension des déguerpissements ordonnée en matière de bail à usage d'habitation actuellement encore en vigueur prendra fin le 31 mars 2021;

Invite le gouvernement

- à prolonger la suspension des déguerpissements ordonnés en matière de bail à usage d'habitation jusqu'au 31 décembre 2021.

David Wajner

Harc BAUM